RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Canton des COTEAUX DE MOSELLE

VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 19

Convoqués le :
03/12/2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.
Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK.

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=-=-=-=-=-=-=-=-=

POINT 2024-83- Demande de financement pour le dossier « Travaux de rénovation et de requalification des courts de tennis et du club-house de la Zone de Loisirs de la Saussaie »

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

Pleinement engagée dans le développement de notre territoire, notre municipalité porte différents projets d'intérêt général, que ce soit dans le domaine sportif, éducatif ou culturel.

La zone de loisirs de la Saussaie regroupe différentes installations : club-house, courts de tennis, parcours de santé, terrain de padel, etc.

Ces infrastructures, notamment les courts et le club house, sont mises à disposition de l'association du Tennis Club de la Saussaie, créée en 1980. Elle compte près de 330 membres et est un acteur majeur du tennis en Moselle et en Lorraine.

De graves problèmes sont cependant constatés, notamment :
- des risques électriques ;
- des fuites d'eau ;
- une dégradation de l'isolation ;
- une dégradation de la bâche ;
- des problèmes de sol avec des bosses ;
- etc.

Ces problèmes compromettent la sécurité des utilisateurs, la durabilité des installations ainsi que le rayonnement de notre territoire. La rénovation des infrastructures représente donc un projet à forts enjeux pour notre commune.

Les rénovations concerneront le club-house, qui présente un colombage en mauvais état, et les courts de tennis, dont les sols et les bâches sont détériorés. Plusieurs travaux sont prévus :

- au niveau de la couverture : remplacement des dômes, des longs-pan, des gouttières, etc. ;
- au niveau des menuiseries extérieures : remplacement des portes et des contrôles d'accès ;

- au niveau de la charpente : remplacement des poteaux, des pignons, du bois détériorés, des lisses basses de tension de la toile, etc.
- au niveau de l'électricité : remplacement du système d'alarme, mise en place d'un éclairage LED permettant une meilleure performance énergétique, etc.
- remplacement du sol sportif ;
- divers travaux de VRD : installation d'une tranchée drainante, mise en accessibilité des allées et des installations, etc.

Ce projet permettra, d'une part, aux joueurs de retrouver sécurité et confort, et d'autre part, à la commune de préserver son rayonnement en accueillant à nouveau des compétitions.

Les activités sportives et la pérennité de l'association seront, elles aussi, positivement impactées.
Enfin, la mise en accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduites permettra à un plus grand nombre de personnes de pratiquer une activité sportive et contribuera à leur inclusion.
Nous avons également à cœur de continuer à véhiculer les valeurs du sport que sont l'inclusion, la persévérance et le respect.

Le coût total du projet s'élève à 1.243.480,00 € HT. Les crédits sont prévus au budget primitif 2024, les marchés seront lancés au cours du premier trimestre 2025.

Il est proposé de faire les demandes de financement suivant :
- 400.000,00 € HT auprès des Fonds Européens (FEDER)
- 300.000,00 € HT auprès de la Région
- 248.000,00 € HT au titre de l'appel à projet DETR/DSIL 2025 ce dossier n'ayant pas pu être retenu à la programmation 2024.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions suivants :
- 400.000,00 € HT auprès des Fonds Européens (FEDER)
- 300.000,00 € HT auprès de la Région
- 248.000,00 € HT au titre de l'appel à projet DETR/DSIL 2025.

S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux tant que les dossiers de demande de financement n'ont pas été réceptionnés par les services de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 10/12/2024

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER

Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
057-215704875-20241210-2024-83DCM-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/12/2024
Notification : 12/12/2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.